

## AppleCare Protection Plan. Conditions générales

Votre programme AppleCare Protection Plan (ci-après, le "Programme") est régi par les présentes conditions générales ("Conditions Générales") et constitue un contrat de prestation de services conclu avec la société Apple Computer International (ci-après, "Apple").

### 1. Couverture

**a. Couverture.** Pendant la période (« Période de Couverture ») indiquée dans votre Certificat d'adhésion au Programme ou figurant sur la Preuve de garantie (« Confirmation d'Adhésion »), Apple (i) couvre les défauts de matériaux et de fabrication du ou des produits de marque Apple (ci-après, "Produit Couvert") indiqués dans votre Confirmation d'adhésion, et (ii) vous fournit une assistance téléphonique et l'accès à des ressources d'assistance en ligne pour le Produit Couvert. L'obligation pour Apple de réparer ou de remplacer se limite aux seuls Produits Couverts situés dans l'un des pays visés à l'article 10(d), à l'exclusion (A) des ordinateurs portables, considérés comme ceux qui peuvent fonctionner sans fil, et (B) de Mac mini, pour lequel Apple fournit un service global de réparation et de remplacement.

**b. Confirmation d'Adhésion.** Pour obtenir votre Confirmation d'Adhésion, vous devez vous inscrire au Programme en suivant les instructions fournies par Apple. Afin de vous inscrire, vous devez communiquer le numéro de contrat ou numéro d'inscription unique figurant sur l'emballage ("Numéro de Contrat AppleCare"). Les établissements scolaires qui choisissent l'option d'inscription automatique, dans les cas où elle est disponible, reçoivent automatiquement un exemplaire de la Confirmation d'Adhésion. Si vous avez acquis le Programme en même temps que votre produit Apple dans un magasin exploité directement par Apple, votre Numéro de Contrat Apple, qui confirme la couverture de votre produit par le Programme, pourra éventuellement figurer sur le ticket de caisse, qui constituera alors votre Confirmation d'Adhésion.

**c. Date de prise d'effet de la couverture.** Le point de départ de la garantie relative aux défauts de matériaux et de fabrication est la date d'expiration de la garantie d'origine consentie par Apple au titre du Produit Couvert. Votre droit d'accès au service d'assistance téléphonique prend effet le jour de l'expiration du service d'assistance téléphonique complémentaire fourni avec le Produit Couvert. Un écran de marque Apple est couvert par le Programme, à condition qu'il ait été acheté et enregistré en même temps qu'un ordinateur Power Mac, PowerBook ou Mac mini couvert. Le Programme couvre une souris et un clavier Apple si ceux-ci font partie du Produit couvert. Le Programme couvre également une carte AirPort Extreme, une borne d'accès AirPort Express ou AirPort Extreme, une carte graphique DVI-ADC Apple et des modules de mémoire vive Apple s'ils vous appartiennent et sont utilisés avec le Produit couvert.

### 2. Services de réparation ou de remplacement

**a. Réparation ou remplacement.** Si, durant la Période de Couverture, le Produit Couvert est affecté d'un défaut de matériaux ou de fabrication, Apple s'engage, à sa seule discrétion, à réparer ou à remplacer le Produit Couvert. Apple fournit les pièces et la main d'œuvre, mais peut vous demander de remplacer vous-même certaines pièces faciles à installer, comme indiqué ci-dessous.

**b. Exclusions.** Le Programme ne couvre ni les défauts affectant les logiciels installés sur le Produit Couvert, ni les dommages causés aux logiciels ou aux données installés ou stockés sur le Produit Couvert. En cas de remplacement ou de réparation du Produit Couvert, Apple s'efforcera de réinstaller les logiciels initialement installés sur le Produit Couvert ainsi que les mises à jours ultérieures éventuelles de ces logiciels d'origine. Apple n'assure pas le transfert ou la récupération de logiciels ou de données présents sur l'élément remplacé mais non contenus dans la version d'origine du Produit Couvert.

**c. Options.** Si Apple estime que le Produit Couvert doit faire l'objet d'une réparation ou d'un remplacement, Apple fournira le service requis selon l'une ou l'autre des modalités ci-après :

(i) Un service après-vente en magasin est disponible pour la plupart des Produits Couverts. Vous devez rapporter ou retourner votre Produit Couvert à un magasin exploité directement par Apple ou à un prestataire de services agréé par Apple ("Prestataire de Services Agréé") offrant des prestations de service après-vente. Les services seront assurés sur place par le magasin Apple ou par le Prestataire de Services Agréé, ou effectués par l'intermédiaire d'un centre de réparation Apple, à la demande du magasin Apple ou du Prestataire de Services Agréé. Vous vous engagez à récupérer le Produit Couvert dès réception d'une notification vous indiquant que le service a été réalisé.

(ii) Un service sur site est disponible pour la plupart des ordinateurs de bureau si le Produit couvert se trouve dans un rayon de 80 kilomètres autour d'un centre de prestation de services sur site agréé Apple situé dans l'un des pays visés à l'article 10(d), Apple enverra un technicien à l'endroit où se trouve le

Produit couvert pour effectuer la réparation ou le remplacement de pièce. Si vous êtes absent lors de la visite d'un technicien à l'heure prévue, des frais de service supplémentaires pourront être mis à votre charge.

(iii) Un service de réparation à distance, par expédition du matériel, est également disponible pour la plupart des Produits Couverts. Si Apple considère que votre produit peut bénéficier du service à distance, vous recevrez des étiquettes d'expédition et/ou un colis pour lesquels les frais d'expédition auront été préalablement acquittés par Apple et vous pourrez expédier le Produit Couvert au centre de réparations d'Apple indiqué dans la documentation. Une fois la réparation effectuée, le centre de réparations vous renverra le matériel garanti. Apple se charge des frais de transports depuis et à destination de votre domicile si toutes les instructions sont correctement suivies.

(iv) Un service de réparation par pièces en libre service est disponible pour de nombreuses pièces de Produits Couverts, vous permettant ainsi de dépanner votre produit vous-même. Si ce service est disponible, celui-ci s'effectuera de la manière suivante :

(a) Service de réparation par pièces si Apple exige la restitution de la pièce remplacée. Apple peut demander, à titre de sécurité, une autorisation sur votre carte de crédit pour le prix de détail du produit de remplacement et des frais de transport en vigueur. Si vous ne pouvez pas fournir d'autorisation sur votre carte de crédit, vous pourriez ne pas bénéficier du service de réparation par pièces en libre service et Apple vous proposerait le cas échéant d'autres formules de réparation. Apple vous enverra alors un produit de remplacement accompagné des instructions d'installation et de toutes les consignes concernant le retour du produit remplacé. Si toutes les instructions sont suivies, Apple annulera l'autorisation sur votre carte de crédit, de sorte que vous ne devrez payer ni le produit ni les frais de transport depuis et à destination de votre domicile. Si vous ne renvoyez pas le produit remplacé comme indiqué dans les instructions, Apple facturera le produit.

(b) Service de réparation par pièces en libre service si Apple n'exige pas la restitution de la pièce remplacée. Apple vous enverra une pièce de rechange gratuitement accompagnée des instructions d'installation et de toutes les consignes concernant le retrait de la pièce défectueuse.

(c) Général. Apple n'est pas responsable du coût de main d'œuvre découlant du service de réparation par pièces en libre service. Si vous souhaitez recevoir une assistance supplémentaire, contactez Apple aux numéros que vous trouverez dans le Guide de référence rapide AppleCare.

Apple se réserve le droit de modifier à tout moment les modalités de mise en œuvre des services de réparation ou de remplacement qui vous sont offerts ainsi que les conditions d'application d'un service particulier à votre Produit Couvert, notamment le service sur site. Ces conditions peuvent varier d'un pays à l'autre suivant la disponibilité des pièces de rechange.

**d. Produits et pièces de remplacement.** Pour la réparation ou le remplacement d'un Produit Couvert, Apple peut utiliser des produits ou des pièces de rechange neufs, remis à neufs ou reconditionnés. Les produits et les pièces de rechange seront équivalents, d'un point de vue fonctionnel, aux produits ou pièces remplacés et se substituent aux produits et pièces d'origine dans le cadre du Programme. Toute pièce de rechange ou tout produit remplacé devient la propriété d'Apple.

**e. Limites du Programme.**

Le Programme ne couvre pas :

(i) L'installation, le déplacement ou l'enlèvement du Produit Couvert ; l'installation, l'enlèvement, la réparation ou l'entretien d'un Produit non couvert (y compris les accessoires, périphériques ou autres matériels tels que les modems externes) ; les réparations électriques non inhérentes au Produit couvert ;

(ii) Les dommages causés au Produit Couvert par un accident, un abus, une négligence, une utilisation incorrecte (notamment une installation, une réparation ou un entretien inapproprié effectué par un tiers autre qu'Apple ou un Prestataire de Services Agréé), des modifications non autorisées, une utilisation dans un environnement inadapté (notamment une température ou une humidité inadéquate), des contraintes ou des interférences physiques ou électriques inappropriées, des défaillances ou variations de l'alimentation électrique, la foudre, l'électricité statique, un incendie ou une catastrophe naturelle, ou toute autre cause étrangère au Produit Couvert ;

(iii) Un Produit Couvert dont le numéro de série a été modifié, altéré, ou supprimé ;

(iv) Les problèmes dus à un appareil autre que le Produit Couvert, notamment les produits d'une autre

marque qu'Apple, qu'ils aient été acquis ou non en même temps que le Produit Couvert ;

(v) L'intervention nécessaire pour assurer la conformité avec la réglementation de l'administration ou de tout organisme gouvernemental adoptée après la date du présent Programme ;

(vi) La restauration ou le remplacement des données ou des logiciels stockés sur le Produit Couvert ;

(vii) La mise à disposition d'un produit de remplacement durant la période de réparation du Produit Couvert ;

(viii) Un Produit Couvert perdu ou volé. Le Programme ne couvre que les Produits Couverts retournés à Apple dans leur intégralité ;

(ix) Les défauts esthétiques affectant le Produit Couvert, tels que notamment les marques, rayures, éraflures, ou un défaut affectant les plastiques de protection des ports de connexion, dès lors que ces défauts n'altèrent pas les fonctionnalités et n'affectent pas de façon significative l'usage du Produit Couvert ;

(x) Les pièces consommables, telles que les batteries, sauf si le dommage est dû à un vice de matière ou de fabrication ; ou

(xi) La maintenance préventive du Produit Couvert.

### **3. Obtention d'un service de réparation**

Pour obtenir un service de réparation ou de remplacement dans le cadre du Programme, connectez vous au site Internet d'Apple dont l'adresse est indiquée dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan, ou composez le numéro indiqué dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan fourni avec la documentation du Programme. Si vous contactez nos services par le biais du site Internet, nous vous remercions de bien vouloir suivre les indications qui vous seront fournies en ligne. Si vous nous contactez par téléphone, vous serez mis en contact avec un technicien chargé de l'assistance auquel vous devrez communiquer votre Numéro de Contrat AppleCare. Notre technicien déterminera si votre produit nécessite une intervention et, si tel est le cas, selon quelles modalités. Conservez l'ensemble des documents relatifs à votre Confirmation d'Adhésion ainsi que l'original de la facture d'achat du Produit Couvert et de votre adhésion au Programme. Une preuve d'achat peut vous être demandée en cas de doute concernant l'éligibilité de votre produit au titre du Programme.

### **4. Assistance technique fournie**

**a. Assistance téléphonique et assistance en ligne sur notre site Internet.** Apple vous fournit une assistance technique par téléphone ainsi que des ressources d'assistance en ligne pour le Produit Couvert, le système d'exploitation Apple (ci-après, "Mac OS") et les applications grand public de marque Apple (ci-après, les "Logiciels grand public") dont vous avez acquis la licence au cours des deux dernières années, sauf dans les cas stipulés dans la présente section. Apple se réserve le droit de modifier à tout moment Mac OS et les Logiciels grand public couverts par le présent Programme. Cette assistance inclut l'installation, le lancement, la configuration, le dépannage et la restauration (sauf la restauration de données), y compris le stockage, la récupération et la gestion de fichiers, l'interprétation de messages d'erreur système et l'établissement d'un diagnostic matériel.

**b. Limites.** Le Programme ne couvre pas :

(i) L'utilisation de logiciels grand public et du système d'exploitation Mac OS comme applications de serveur ;

(ii) Les problèmes pouvant être résolus par une mise à jour de (a) votre système Mac OS, de (b) vos Logiciels grand public ou de (c) l'ensemble de ces logiciels avec la dernière version disponible, dès lors que vous choisissez de ne pas effectuer ces mises à jour ;

(iii) Une utilisation incorrecte du Produit Couvert, de Mac OS ou des Logiciels grand public ;

(iv) Les produits de tiers et leurs effets sur le Produit Couvert, le système d'exploitation Mac OS ou les Logiciels grand public ;

(v) Les modifications apportées au Produit Couvert, à Mac OS ou aux Logiciels grand public qui ne sont pas conformes aux instructions ou recommandations d'Apple ou des éditeurs de ces Logiciels ;

(vi) Les logiciels Apple autres que le système d'exploitation Mac OS et les Logiciels grand public ;

(vii) Les logiciels Mac OS pour serveurs ;

(viii) Les logiciels Mac OS ou les logiciels de marque Apple intitulés "bêta," "pré-version" ou "version préliminaire" ou de dénomination semblable ; et

(ix) Les navigateurs Web et applications de courrier électronique de tiers ainsi que les logiciels de fournisseur d'accès à Internet et les configurations de Mac OS nécessaires à leur utilisation.

### **5. Obtention d'une assistance technique dans le cadre du présent Programme.**

Vous pouvez obtenir une assistance technique en composant le numéro de téléphone indiqué dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan. Notre technicien répondra à vos questions. Les horaires auxquels nos services sont accessibles sont précisés dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan. Nous nous réservons la possibilité de modifier à tout moment ces horaires de service ainsi que nos numéros de téléphone. Vous pouvez également accéder à des ressources d'assistance en ligne sur notre site Web dont l'adresse est indiquée dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan.

### **6. Vos obligations**

Afin de bénéficier des services fournis dans le cadre du Programme, vous devez respecter les obligations suivantes :

a. Fournir votre Numéro de Contrat Apple Care et le numéro de série du Produit Couvert ;

b. Répondre aux questions de notre technicien relatives aux symptômes et problèmes affectant le Produit Couvert ;

c. Suivre les instructions communiquées par Apple, notamment en vous abstenant de nous renvoyer les produits ne bénéficiant pas d'un service de remplacement ou de réparation et en respectant nos instructions relatives à l'emballage et à l'expédition du Produit Couvert ; et

d. Procéder à la mise à jour des Logiciels en installant la dernière version publiée de ces Logiciels avant de prendre contact avec nos services.

### **7. Limitation de responsabilité**

APPLE, SES EMPLOYÉS ET SOUS-TRAITANTS NE SAURAIENT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES À VOTRE ÉGARD OU À L'ÉGARD D'UN QUELCONQUE SOUS-ACQUÉREUR DES DOMMAGES INDIRECTS LIÉS À L'EXÉCUTION POUR APPLE DE SES OBLIGATIONS AU TITRE DU PROGRAMME, NOTAMMENT, MAIS NON LIMITATIVEMENT, LES COÛTS AFFÉRENTS À LA RÉCUPÉRATION, À LA REPROGRAMMATION OU À LA REPRODUCTION DE TOUT LOGICIEL OU DE TOUTE DONNÉE, UNE INCAPACITÉ À PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES, TOUTE PERTE D'OPPORTUNITÉ COMMERCIALE, DE CHIFFRE D'AFFAIRES, DE PROFIT, OU D'ÉCONOMIE ESCOMPTÉE. DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, LA RESPONSABILITÉ D'APPLE, DE SES EMPLOYÉS OU DE SES SOUS-TRAITANTS À RAISON DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME NE SAURAIT EXCÉDER LE PRIX QUE VOUS AVEZ ACQUITTÉ POUR BÉNÉFICIER DU PROGRAMME. EN PARTICULIER, APPLE NE GARANTIT PAS QU'IL SERA POSSIBLE (I) DE RÉPARER OU REMPLACER LE PRODUIT COUVERT SANS RISQUER LA PERTE OU L'ENDOMMAGEMENT DES LOGICIELS OU DES DONNÉES CONTENUS DANS LE PRODUIT COUVERT OU (II) DE PRÉSERVER LA CONFIDENTIALITÉ DES DONNÉES. RIEN DANS CET ACCORD NE SAURAIT EXCLURE OU LIMITER LA RESPONSABILITÉ D'APPLE EN CAS DE (I) NÉGLIGENCE PROVOQUANT LA MORT OU LA BLESSURE DE PERSONNES, OU (II) FRAUDE.

POUR LES CONSOMMATEURS BÉNÉFICIAIRES DE LA RÉGLEMENTATION OU DES LOIS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS DANS LE PAYS OÙ L'ACHAT A EU LIEU, LES AVANTAGES CONFÉRÉS PAR LE PROGRAMME S'AJOUTENT À TOUS LES DROITS ET RECOURS PRÉVUS PAR CETTE RÉGLEMENTATION OU CES LOIS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS. DANS LA MESURE OÙ IL EST PERMIS QUE LA RESPONSABILITÉ SOIT LIMITÉE EN VERTU DE CETTE RÉGLEMENTATION OU DE CES LOIS SUR LA PROTECTION DES CONSOMMATEURS, LA RESPONSABILITÉ D'APPLE EST LIMITÉE, À SON ENTIÈRE DISCRÉTION, AU REMPLACEMENT OU À LA RÉPARATION DU PRODUIT COUVERT OU À LA FOURNITURE DES SERVICES.

### **8. Résiliation**

Vous pouvez résilier le Programme à tout moment et pour tout motif. Si vous décidez de résilier le Programme, contactez nous par téléphone au numéro indiqué dans le Guide de référence rapide AppleCare Protection Plan ou faites nous part de votre décision par écrit en adressant un courrier

mentionnant impérativement votre Numéro de Contrat AppleCare à notre Service Assistance Consommateur à l'adresse suivante : Hollyhill Industrial Estate, Hollyhill, Cork, République d'Irlande. Vous devez joindre à votre courrier une copie de votre preuve de souscription au Programme. Sous réserve d'éventuelles dispositions contraires du droit applicable, si vous résiliez le Programme dans les trente (30) jours de la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez le remboursement de la totalité de la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme, sous déduction des sommes correspondant aux services éventuellement fournis dans le cadre du Programme avant la date de la résiliation. Si vous résiliez le Programme après l'expiration du délai de trente (30) jours mentionné ci-dessus, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction (a) des frais de résiliation visés à l'article 11 ci-après ou d'une somme égale à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant), et (b) des sommes correspondant aux services éventuellement fournis dans le cadre du Programme jusqu'à la date de la résiliation. Sous réserve d'éventuelles dispositions contraires du droit applicable, Apple se réserve le droit de résilier le Programme moyennant le respect d'un préavis de trente (30) jours dans le cas où des pièces de rechange nécessaires à la fourniture des services fournis dans le cadre du Programme deviendraient indisponibles. En cas de résiliation du Programme à l'initiative d'Apple, vous serez remboursé au prorata de la durée du Programme restant à courir.

## **9. Transfert de droits**

Vous pouvez céder les droits dont vous bénéficiez au titre du Programme à la personne à laquelle vous vendez le Produit Couvert. Si vous avez acquis les droits au bénéfice du Programme dans l'un des pays visés à l'article 10 (e), vous devez notifier le transfert des droits à notre Service Assistance Consommateur à l'adresse suivante : Hollyhill Industrial Estate, Hollyhill, Cork, République d'Irlande. A cette fin, vous devez nous communiquer le Numéro de Contrat AppleCare du contrat transféré, le numéro de série du Produit Couvert cédé, votre preuve d'achat du Programme, le nom, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et l'adresse de courrier électronique du nouveau propriétaire.

## **10. Autres stipulations**

- a. Apple se réserve le droit de sous-traiter ou de confier l'exécution de ses obligations à des tiers sans que cela puisse la décharger de ses obligations à votre égard.
- b. Apple ne saurait être tenue responsable d'un défaut ou retard d'exécution de l'une quelconque de ses obligations au titre du Programme résultant d'un événement présentant à son égard les caractéristiques de la force majeure ;
- c. Vous n'êtes pas tenu de procéder à une maintenance préventive des Produits Couverts afin de bénéficier du Programme ;
- d. Le présent Programme est proposé et valable uniquement dans les pays suivants : Autriche, Belgique, Danemark (à l'exclusion des îles Greenland et des îles Féroés), Allemagne, Finlande (à l'exclusion de Åland), France (à l'exclusion de la Corse et des DOM-TOM), Irlande, Italie (à l'exclusion de la Sardaigne), Luxembourg, Monaco, Pays-Bas, Espagne (îles Baléares comprises, mais sont exclues les îles Canaries, Ceuta et Melilla), Suède, Suisse, Liechtenstein, Norvège (à l'exclusion de l'île de Svalbard) et le Royaume-Uni (à l'exclusion de l'île de Man).
- e. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations, Apple se réserve le droit, à son entière discrétion et dans le seul but de contrôler la qualité de son service, d'enregistrer tout ou partie des communications téléphoniques entre vous et Apple.
- f. Vous êtes informé et vous acceptez le fait qu'Apple sera amenée à collecter, à traiter de façon automatisée et à utiliser des données nominatives vous concernant afin de fournir les prestations d'assistance et de service prévues par le Programme. Dans ce cadre, Apple pourra être amenée à transférer des données nominatives vous concernant à des sociétés qui lui sont affiliées ou à des prestataires de services situés dans des pays de l'Union Européenne, en Inde, au Japon, au Canada, en République Populaire de Chine ou aux États-Unis d'Amérique.
- g. Apple s'engage à protéger les données vous concernant conformément à la politique de protection des données mise en œuvre par Apple, consultable sur notre site Internet à l'adresse suivante : [www.apple.com/legal/privacy](http://www.apple.com/legal/privacy). Si vous souhaitez accéder aux données personnelles vous concernant détenues par Apple ou les modifier, vous pouvez les mettre à jour à l'adresse suivante : [www.apple.com/contact/myinfo](http://www.apple.com/contact/myinfo) ou contacter la personne chargée du contrôle des données personnelles pour l'Europe chez Apple, par e-mail, à l'adresse suivante : [privacy@euro.apple.com](mailto:privacy@euro.apple.com).

h. Les Conditions générales du présent Programme prévalent sur toute condition contraire, supplémentaire ou autre sur tout bon de commande ou autre document, et constituent l'intégralité de l'accord entre vous et Apple en ce qui concerne le Programme.

i. Apple n'est pas tenue de renouveler le présent Programme. Si Apple décide de renouveler le Programme, elle en déterminera le prix et les conditions.

j. Aucune procédure de règlement amiable des différends n'est prévue dans le cadre du Programme.

k. Votre cocontractant au titre du Programme est la société Apple Computer International, Hollyhill Industrial Estate, Hollyhill, Cork, République d'Irlande.

l. Le présent Programme est régi par les lois du pays où la souscription aux prestations du Programme a été effectuée et enregistrée.

### **11. Stipulations spécifiques à certains pays en matière de résiliation.**

Les stipulations ci-après s'appliquent pour chacun des pays concernés :

Autriche, Belgique, Finlande, France, Allemagne, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à vingt-cinq (25) euros ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

#### **Danemark:**

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à cent quatre-vingt (180) couronnes danoises (DKR) ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

#### **Norvège:**

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à deux cents (200) couronnes norvégiennes (NOK) ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

#### **Suède:**

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à deux cent vingt deux (222) couronnes suédoises (SEK) ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

#### **Suisse:**

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulée au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à trente-neuf (39) francs suisses ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

#### **Royaume-Uni:**

Si vous résiliez le Programme plus de trente (30) jours après la date d'achat du Programme ou de la

réception des présentes Conditions Générales, la plus tardive de ces deux dates prévalant, vous obtiendrez un remboursement partiel égal à la somme acquittée en contrepartie du bénéfice du Programme (réduite au prorata de la durée du Programme déjà écoulee au jour de la résiliation), sous déduction d'une somme égale à dix sept (17) livres sterling ou à dix (10) % de la somme proratisée servant de base au remboursement (la moins élevée de ces deux sommes prévalant).

© 2005 Apple Computer, Inc. Tous droits réservés. AirPort, Apple, le logo Apple, Mac et PowerBook sont des marques d'Apple Computer, Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. Power Mac est une marque d'Apple Computer, Inc. AppleCare est une marque de service d'Apple Computer, Inc., déposée aux États-Unis et dans d'autres pays.